

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
Siège Social : 5 Rue de Syrie - 1002 TUNIS

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont avisés que les dividendes relatifs à l'exercice 2012, mis en paiement le 06 août 2013, seront frappés par la prescription quinquennale à compter du 06 août 2018.

En conséquence, le coupon N° 67 y afférent, ne sera plus payable à partir de cette date.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.